



ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE



GUIDE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Année Scolaire 2021-2022



www.ville-entraigues84.fr

Petite enfance 3-7
Enfance 8-9
Jeunesse 10



LE MOT DU MAIRE

Les jeunes de notre commune doivent construire l'avenir de notre belle ville. La mission qui nous incombe est de leur offrir les meilleures perspectives pour leur permettre de s'épanouir et s'intégrer pleinement au sein de la société une fois arrivés à l'âge adulte.

Pour atteindre cet objectif, la commune d'Entraigues consacre plus de 40% de son budget au secteur de la petite enfance et de la jeunesse. Crèches municipales, Relais Parents Assistantes Maternelles, Centre de loisirs, Espace jeunesse, écoles... forment la colonne vertébrale de l'action publique dans ce domaine.

D'autres acteurs participent aux divers modes de garde des enfants comme les micro-crèches associatives ou les assistantes maternelles qui font un formidable travail auprès de nos enfants.

Depuis plusieurs années, avec les élus en charge, nous réunissons très régulièrement un Comité Technique ainsi qu'un Comité de Pilotage enfance/jeunesse et menons un travail transversal.

Nous considérons l'enfant de sa naissance à son âge adulte : il faut adapter l'action municipale en conséquence. Cette action transversale permet de travailler au plus près avec les acteurs non municipaux en synergie avec les structures publiques, de définir des objectifs communs et de mutualiser les forces, voire les moyens.

Depuis deux ans, en raison du contexte sanitaire, la commune n'a pu organiser le traditionnel Festijeunes. Espérons que nous pourrions nous y retrouver le 11 juin 2022 et voir les petits entraiguois se divertir.

Ce guide vous informe sur l'ensemble des services liés à l'enfance et à la jeunesse proposés par la ville d'Entraigues. En un seul document, vous aurez toutes les informations utiles destinées à faciliter le quotidien des parents et celui des enfants.

Bonne lecture et bonne année scolaire 2021/22 !

GUY MOUREAU

Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)



La commune d'Entraigues, en partenariat avec la commune du Pontet a mis en place un RAM qui assure l'accueil et l'accompagnement des parents et des assistantes maternelles.

C'est un lieu d'écoute, d'informations, d'échanges, d'accompagnement dans l'accueil du jeune enfant et d'ateliers pédagogiques.

Parents et futurs parents, le RAM vous propose :

- Des renseignements sur les différents modes de garde de vos enfants,
- Une écoute et un accompagnement dans le domaine de la Petite enfance,
- Une liste d'assistantes maternelles mise à jour régulièrement par la PMI
- Un soutien dans votre fonction de parent-employeur (démarches administratives, contrat de travail, convention collective, différentes prestations : CAF, MSA)
- Des ateliers d'éveil pour vos enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Assistantes maternelles, le RAM vous propose :

Des informations administratives : mardi de 14h à 16h sur rdv (sauf vacances scolaires) à la Maison de l'Enfant, 476 avenue de Fossombrone 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue.

- Renseignement sur l'agrément et le métier des assistantes maternelles,
- Information sur votre statut professionnel (convention collective, droit du travail, retraite, congés, formation continue, etc.),
- Réunions à thème,
- Documentations spécialisées.

Des ateliers pédagogiques : (à l'espace Petite Enfance, allée des Jonquilles)

- Participation à des activités avec les enfants (peinture, motricité, modelage, musique),
- Invitation à des événements festifs (carnaval, kermesse, sortie pédagogique, spectacle).

CONTACT

Mail : ram@mairie-entraigues.fr
Tél : 04 32 44 20 77 le mardi après-midi et 04 90 39 93 88 les autres jours.

INFO +

Le RAM est financé par la ville d'Entraigues et la CAF.

“ Les jeunes de notre commune doivent construire l'avenir de notre belle ville. La mission qui nous incombe est de leur offrir les meilleures perspectives pour leur permettre de s'épanouir et s'intégrer pleinement au sein de la société une fois arrivés à l'âge adulte. ”

CRÈCHES MUNICIPALES

La « Magnanarelle » et la « Maison De l'Enfant »

Les deux crèches municipales d'Entraigues-sur-la-Sorgue vous proposent d'accueillir vos enfants de 10 semaines à 6 ans.

Répondant aux besoins de chaque famille, un contrat d'accueil est établi et en fonction des disponibilités, les crèches offrent un service de halte-garderie.

Unies dans un même projet pédagogique soucieux du bien-être de l'enfant et de sa famille, les équipes, professionnels de la petite enfance ont à cœur d'accompagner vos enfants dans ses premières acquisitions et de le guider, pas à pas, vers plus d'autonomie dans le respect de son individualité au sein de la collectivité.

Les enfants, accueillis en sections propres à leur âges, se voient proposer des activités spécifiques : jeux, parcours moteur, yoga,

activités créatrices, musique, atelier cuisine, jardinage, sorties, chorale, conte à la bibliothèque...

Les crèches proposent un service d'accueil occasionnel de « halte-garderie ».

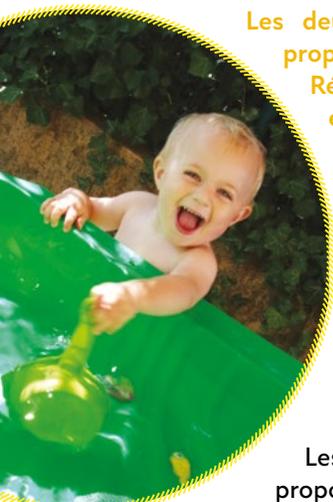
Cet accueil nécessite de constituer préalablement un dossier d'inscription. Les parents peuvent faire leur demande de « halte-garderie » en ligne via l'Espace Famille Entraigues.

La directrice des crèches, infirmière puéricultrice, en collaboration avec le médecin référent des crèches assurent la sécurité sanitaire du service et le suivi des dossiers médicaux des enfants.

Le tarif horaire calculé en fonction du quotient familial défini par la CAF, inclut l'ensemble de la prestation (repas, goûter, lait infantile, changes, produits d'hygiène.)

Les démarches administratives sont à la charge du service des crèches. Seule la participation familiale est facturée.

Les crèches prennent 3 semaines de vacances communes par an.



INFO +

Pour une inscription ou tous renseignements, nous vous invitons à nous contacter par téléphone ou par mail : creches@mairie-entraigues.fr

LA MAISON DE L'ENFANT

28 enfants

476 avenue de Fossombrone

Tél : 04 90 83 68 42

7h30 - 18h30



LA MAGNANARELLE

30 enfants

36 place du Rouet

Tél : 04 32 40 95 18

8h00 - 18h00



MICRO-CRÈCHES



« Pousse de coton » et « Fleur de coton »

Enfants de
3 à 18 mois

Enfants de
18 mois à 3 ans

Notre Scop Arl « Au Nid'Ô » gère aujourd'hui deux établissements d'accueil de jeunes enfants. Ces structures agréées par la Protection Maternelle Infantile (PMI) répondent à la réglementation des micro-crèches. Leur capacité d'accueil est de 10 places par jour, permettant ainsi une relation éducative plus individualisée.

Chaque lieu fait l'objet d'une réflexion continue autour de l'aménagement de l'espace dont les matériaux tous écologiques favorisent une ambiance agréable et chaleureuse. Le choix de la passerelle d'une structure à l'autre est le fruit d'expériences et d'observations d'une équipe désireuse de favoriser un accueil centré autour des besoins fondamentaux de l'enfant. Les structures ont un fil conducteur autour des pédagogies actives (Loczy, Montessori, communication bienveillante et positive, communication gestuelle...), chaque enfant reconnu dans ses propres compétences est

accompagné dans les pas de sa propre liberté d'agir et de son autonomie. La place de la famille toute entière est à la base du projet éducatif. De nombreux échanges et événements sont organisés. Ces 2 structures proposent plusieurs formules de présence afin de répondre au plus près des besoins de garde des familles (1/2 journée avec ou sans repas, journée complète, journée avec ou sans sieste...). Chaque contrat d'accueil fait l'objet d'une demande du complément de libre choix de mode garde (Cmlg) ouvrant des droits avec la Paje CAF, remboursement possible jusqu'à 85% des frais de garde.

SIÈGE SOCIAL

Pousse de coton : 542 avenue Victor Hugo, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

Fleur de coton : 1188 route de Sorgues, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

CONTACT

Tél : 09 51 63 27 66 – 06 95 09 56 20

Email : poussedecoton84320@gmail.com

ASSOCIATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES ET DE PARENTALITÉ

« Les petits bouts »

Association dont les adhérentes sont des assistantes maternelles agréées.

Nous sommes actuellement une vingtaine répartie en 4 groupes : lundi, mercredi, jeudi et vendredi.

Lors de ces matinées les enfants profitent de l'Espace Petite Enfance mis à disposition par la mairie situé allée des Jonquilles.

Les activités manuelles proposées sont en adéquation avec le calendrier : rentrée des classes, Noël (les enfants profitent d'un spectacle et de cadeaux offerts par l'association), galette des rois, Pâques, sortie de fin d'année à la ferme...

Une assistante maternelle est agréée par la PMI. Elle peut obtenir jusqu'à 4 agréments. L'enfant est alors accueilli chez l'assistante maternelle. Un contrat est signé entre les parents et l'assistante maternelle.



CONTACT - Mireille Weus

Tél : 04 90 83 63 80 | Mail : mireille.weus@sfr.fr

Espace Famille

Samedi 11 juin 2022

Ecole R-Desnos - Entrée libre
- Conférence

ACCUEILS DE LOISIRS L'ENTR'MÔMES



La commune propose aux familles des Accueils de Loisirs pour les enfants en période scolaire (avant et après l'école), le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Un séjour sera organisé au mois de juillet pour les CM1 et les CM2.

Les inscriptions s'effectuent auprès de la régie périscolaire, un dossier d'inscription est à renseigner directement sur l'Espace Famille Entraigues (voir page correspondante).

Objectifs pédagogiques

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES S'ARTICULENT AUTOUR DE 3 AXES :

1. Favoriser l'autonomie,
2. Permettre à l'enfant de découvrir des activités adaptés à ses besoins et l'accompagner dans son développement,
3. Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants.



Les Accueils de Loisirs

Mercredis et vacances :

Les Accueils de Loisirs sont ouverts en période de vacances scolaires (sauf vacances de Noël et 2 dernières semaines d'août) et les mercredis en période scolaire. Durant les vacances, les enfants sont accueillis à la journée. Le repas de midi ainsi que le goûter sont pris sur place.

Horaires d'accueil de 7h30 à 18h.

Il est nécessaire de prévoir une tenue adaptée aux activités et à la saison (affaire de rechange pour les plus jeunes si nécessaire). L'Accueil de Loisirs du mercredi est ouvert à la demi-journée et à la journée.

Accueil de Loisirs 3/5 ans

L'accueil de loisirs est organisé sur l'école Jacques Prévert. Il peut être exceptionnellement délocalisé sur l'école Louise Michel.

Accueil de Loisirs 6/14 ans

Les mercredis ainsi que les vacances, les enfants sont accueillis sur le centre de loisirs Robert Desnos. Cette année, il est proposé aux enfants de CM1 et de CM2 un séjour en juillet à Fontaine-de-Vaucluse.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Petites vacances : 8 jours avant / vacances d'été : le 20 juin

Mercredis : 8 jours avant sans majoration et au plus tard 3 jours avant avec pénalités.

Les Accueils de Loisirs périscolaires

Matin et soir : en période scolaire, la commune offre la possibilité aux familles d'accueillir les enfants durant les horaires périscolaires sur les 4 écoles.

Horaires écoles maternelles

Louise Michel et Jacques Prévert

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30
- Accueil du soir de 16h30 à 18h00

Horaires écoles élémentaires

Marie Mauron et Robert Desnos

- Accueil du matin de 7h30 à 8h40
- Accueil du soir de 16h40 à 18h00

PRÉVOIR LE GOÛTER

Les inscriptions aux accueils du matin et du soir ne sont pas cumulables, sauf dérogation. Inscriptions possibles au plus tard la veille.

INFO +

Financement assuré par la ville d'Entraigues, les familles et nos partenaires (CAF, MSA).

ESPACE JEUNESSE



L'Espace Jeunesse est un service de la ville d'Entraigues, situé avenue de Fossombrone. Cet équipement municipal a pour but d'accompagner les jeunes dans toutes les dimensions de leur vie : éducative, personnelle, sociale, professionnelle...

Accompagner les jeunes citoyens de demain

L'enjeu principal est de positionner les jeunes avant tout comme acteurs, initiateurs de projets et non seulement comme consommateurs d'activité.

Un local tout confort

Sur une surface de 110m², l'Espace Jeunes dispose de 4 salles. Une salle d'accueil, lieux incontournable pour réunir les jeunes, un espace que les jeunes appellent « Jeu de bars » avec un babyfoot et un billard, une salle qui accueille les 14-17 ans, espace dédié au calme, à la discussion et au montage de projet (stage vidéo, séjours à l'étranger...) et enfin une salle « snacking » où les jeunes peuvent se réunir pour des ateliers culinaires (crêpes, gaufres, gâteaux etc.).

L'Espace Jeunesse fonctionne hors vacances scolaires du mardi au samedi :

- Un accueil ouvert le mardi, jeudi et le vendredi de 16h00 à 18h00 permet aux adolescents de profiter d'espace de loisirs (table de ping-pong, baby-foot, jeux de société...) et d'une salle de travail pour ceux qui souhaitent faire des recherches ou leurs devoirs.
- Le mercredi et le samedi de 14h00 à 18h00 l'équipe d'animation vous proposera des animations au local ou en extérieur en fonction du planning d'activités, voir la Gazette (journal mensuel des animations de l'Espace Jeunesse).

Durant les périodes de vacances scolaires, c'est ouvert du lundi au vendredi, les horaires sont définis en fonction des projets et sont indiqués sur le planning d'activités.

Réhabilitation et agrandissement du local jeunes

Des travaux de réhabilitation et d'agrandissement sont prévus au local jeunes d'octobre à décembre 2021. Ils permettront d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions. L'espace va être remodelé, une grande salle va être créée à l'étage pour les plus grands. Le local sera aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

CONTACT

100 avenue de Fossombrone 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Pour tout renseignement, contactez Johanna : au **06 17 11 28 55** ou **04 90 83 62 42**

@Espace.Jeunesse.Entraigues @Espace.Jeunesse.Entraigues

ÉCOLES RESTAURATION SCOLAIRE

Les écoles

Écoles maternelles :

8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

École maternelle Louise Michel

65 place du Moulinage

Tél : 04 90 23 93 25

Fax : 04 90 23 97 26

Mail : louisemichel.entraigues@wanadoo.fr

École maternelle Jacques Prévert

Boulevard Saint-Roch

Tél : 04 90 83 17 01

Fax : 04 90 48 13 01

Mail : jacquesprevert.entraigues@wanadoo.fr

Écoles élémentaires :

8h40 à 11h40 et 13h40 à 16h40

École Marie Mauron

Boulevard Saint-Roch

Tél : 04 90 83 18 58

Mail : mariemauron.entraigues@wanadoo.fr

École Robert Desnos

Avenue de Fossombrone

Tél : 04 90 83 15 71

Fax : 04 90 48 06 32

Mail : desnos.entraigues@wanadoo.fr

Inscriptions scolaires à la régie périscolaire du 11 janvier 2022 au 19 avril 2022.

Collège

Collège Diderot à Sorgues

579 boulevard Michel Gaston Auguste,

84701 Sorgues

Tél : 04 90 39 22 16

www.clg-diderot.ac-aix-marseille.fr/spip

Transport scolaire

Les transports scolaires vers les collèges et lycées sont gérés par la Région Sud à travers le service ZOU. Itinéraires ou horaires disponibles sur www.services-zou.maregionsud.fr

Restauration scolaire

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de la commune.

La cuisine centrale possède un agrément européen depuis 2016 et favorise les filières courtes avec des produits frais.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne puis validés en commission des menus. Cette commission est composée d'élus, de parents d'élèves et de techniciens.



RÉGIE PÉRISCOLAIRE

La régie périscolaire gère les inscriptions et les paiements des services enfance jeunesse de la commune : crèches municipales (uniquement les paiements), centre de loisirs maternel et 6/14 ans, restauration scolaire, Espace Jeunesse (uniquement les paiements).

Les familles réservent via le site internet sur le nouvel Espace Famille Entraigues. Le dossier unique d'inscription est à réactualiser par les familles via ce nouvel espace. Pour inscrire vos enfants à la restauration, aux accueils périscolaires ou aux activités du centre de loisirs, il est indispensable de remplir une fois par an la fiche de réactualisation en ligne.

Comment faire ? Vous devez effectuer cette démarche en ligne sur le nouvel Espace Famille dans l'onglet « réactualisation », en vous laissant guider par chacune des étapes et ainsi actualiser les informations de votre famille et nous transmettre les pièces justificatives nécessaires à l'inscription de vos enfants.

Une demande de rendez-vous peut être sollicitée auprès de la régie périscolaire pour une mini formation à l'utilisation du nouvel Espace Famille Entraigues.

À partir de la page d'accueil du site internet de la commune : www.ville-entraigues84.fr cliquez sur « Espace Famille » ou au service de la régie.

CONTACT

17 rue des Peyssonnières 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 83 66 41
Mail : periscolaire@mairie-entraigues.fr

Un nouvel Espace Famille plus moderne



La commune s'est dotée d'un nouvel Espace Famille qui vient remplacer le portail famille Agora. Disponible 7j/7 et 24h/24, vous pourrez accéder à votre compte famille (qui regroupe tous les membres de votre foyer), réaliser vos réinscriptions et inscriptions au restaurant scolaire, aux activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires, aux crèches, à l'espace jeunesse.

Les délais de réservation sont conservés.

L'objectif de ce nouvel espace sera de vous offrir un meilleur service, évolutif qui simplifiera vos démarches.

ESPACE FAMILLE

PMI

(Protection Maternelle et Infantile)

Prévention et protection des jeunes mamans et des nourrissons :

La PMI est un service gratuit du département chargé d'assurer la protection sanitaire de la famille et de l'enfant de moins de 0 à 6 ans.

Le service de la protection maternelle infantile apporte une réponse aux problèmes financiers, familiaux ou de mal-traitance.

Il permet d'offrir à la population un service de proximité à travers un accueil spécialisé, des consultations et de nombreuses interventions de prévention individuelle ou collective à domicile ou sur les lieux de vie.

Ce service organise des consultations prénatales et postnatales en faveur des jeunes mamans et des nourrissons.

Des visites postnatales par une puéricultrice sont proposées systématiquement pour toute première naissance afin d'orienter et de conseiller les parents en fonction de leur besoin (soins de puériculture, allaitement, sécurité domestique, pesée des nourrissons...).

Dans le suivi de santé des enfants, des visites médicales sont obligatoires.

Les parents choisissent de consulter auprès du pédiatre ou du médecin de leur choix.

Cependant, des consultations effectuées par un médecin sont mises en place gratuitement par le Conseil Départemental pour les enfants de 0 à 6 ans. Ces visites de prévention et de vaccination sont ouvertes à tous.

La PMI participe aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger ou qui risquent de l'être.

Elle contribue aux actions de prévention et de dépistage des troubles d'ordre physique, psychologique, sensoriel et de l'apprentissage.

Elle oriente, le cas échéant, l'enfant vers les professionnels de santé et les structures spécialisées.

Ces professionnels peuvent être rencontrés en toute confidentialité.

Jours et horaires des permanences

Puéricultrice : le 2^{ème} vendredi du mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

Médecin : le 4^{ème} vendredi du mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

CONTACT

La Maison De l'Enfant, 476 avenue de Fossombrone, 84320 Entraigues-sur-la Sorgue
Secrétariat PMI : 04 90 39 74 11

Vaccination

Afin de réduire les cas de maladies infectieuses, d'éviter la persistance de foyers épidémiques et d'améliorer la couverture vaccinale, **onze vaccins sont obligatoires chez les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.**

Liste des vaccins obligatoires :

- La diphtérie,
- Le tétanos,
- La poliomyélite,
- L'Haemophilus Influenza de type B (bactérie provoquant des pneumopathies et des méningites),
- La coqueluche,
- L'Hépatite B,
- La Rougeole,
- Les Oreillons,
- La Rubéole,
- Le Méningocoque de type C (bactérie provoquant des méningites),
- Le Pneumocoque (bactérie provoquant des pneumopathies et des méningites).

Pour les nourrissons, en pratique, ces 11 vaccins représentent 10 injections étalées de l'âge de 2 mois à 18 mois.

L'admission en collectivité est conditionnée par cette obligation vaccinale (loi n°2017-1836 du 30/12/2017-art.49). Les parents doivent donc présenter le **cahier de santé** de leur enfant – page vaccination – ou un **certificat de vaccination** pour obtenir une admission en crèche, ou dans tout autre accueil collectif.

Si les enfants ne sont pas vaccinés, ils ne pourront pas entrer en collectivité sauf contre-indication médicale dûment justifiée.



Informations utiles et contacts

Allocations destinées aux familles

Si vous avez un ou plusieurs enfants, vous pouvez percevoir des aides financières. Par exemple, si vous avez 2 enfants ou plus, vous avez automatiquement droit aux allocations familiales. En fonction de vos revenus, vous pouvez avoir droit à des aides pour faire face aux dépenses liées à la naissance ou pour garder (ou faire garder) votre enfant.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N156
(allocations destinées aux familles)

Protection Maternelle Infantile (PMI) – Espace Départemental des Solidarités (EDeS) : 349 avenue de Cessac 84700 Sorgues. Tél : 04 90 39 58 44

Permanence de péuériculture PMI : (Puéricultrice 2^{ème} vendredi du mois / Médecin 4^{ème} vendredi du mois, de 9h00 à 12h00, sur RDV) à la Maison De l'Enfant, 476 avenue de Fossombrone 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Tél : 04 90 39 74 11

Maison de santé pluri professionnelle (MSP) Entraigues-Althen : Place du 8 mai 1945, Cour des anciennes écoles, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Tél : 09 72 50 89 27
Sage-femme : Emmanuelle Lefebvre. Tél : 06 59 79 44 76

Orthophoniste : Françoise Roux, 295 chem Lorraine, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 62 13 21

Maison médicale – consultations pédiatriques : Centre Hospitalier d'Avignon - Tél : 04 90 87 75 00
Urgences Enfants : 04 32 75 37 00

Centre antipoison de Marseille : 04 91 75 25 25

SOS Médecins : 04 90 82 65 00

Urgences : 15

Enfance en danger : 119

Maison Départementale Personnes Handicapées (MDPH) : 22 boulevard Saint-Michel, Avignon. Tél : 0 800 80 05 79

Mairie Entraigues-sur-la-Sorgues : www.ville-entraigue84.fr – Tél : 04 90 83 17 16

Liste des Assistantes Maternelles : contacter le RAM

RAM : 04 32 44 20 77 | 04 90 39 93 88

CAF : www.caf.fr | www.mon-enfant.fr | www.espaceenfancefamille.com

Calendrier scolaire 2021-2022

	ZONE A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	ZONE C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Vacances de la Toussaint	Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février au lundi 28 février 2022	Du samedi 5 février au lundi 21 février 2022	Du samedi 19 février au lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2022	Du samedi 9 avril au lundi 25 avril 2022	Du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022		



ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE

Festi Jeunes



Samedi 11 juin 2022

Ecole M. Mauron et stade de rugby

Espace Famille

Ecole R-Desnos - Entrée libre

- Conférence



Nos partenaires

